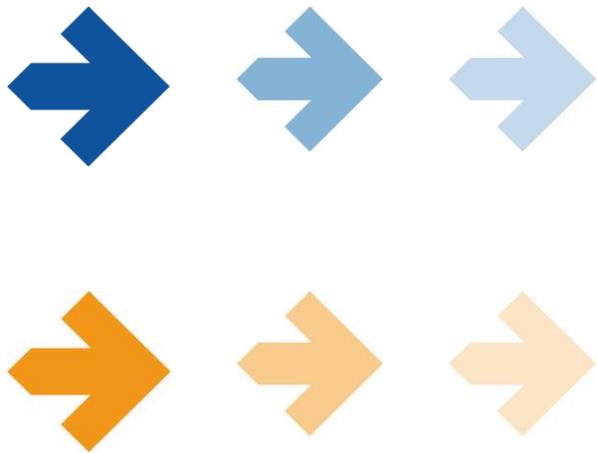




BREST



L'orientation et
l'affectation
des élèves de
3ème





L'ORIENTATION





C'EST QUOI L'ORIENTATION

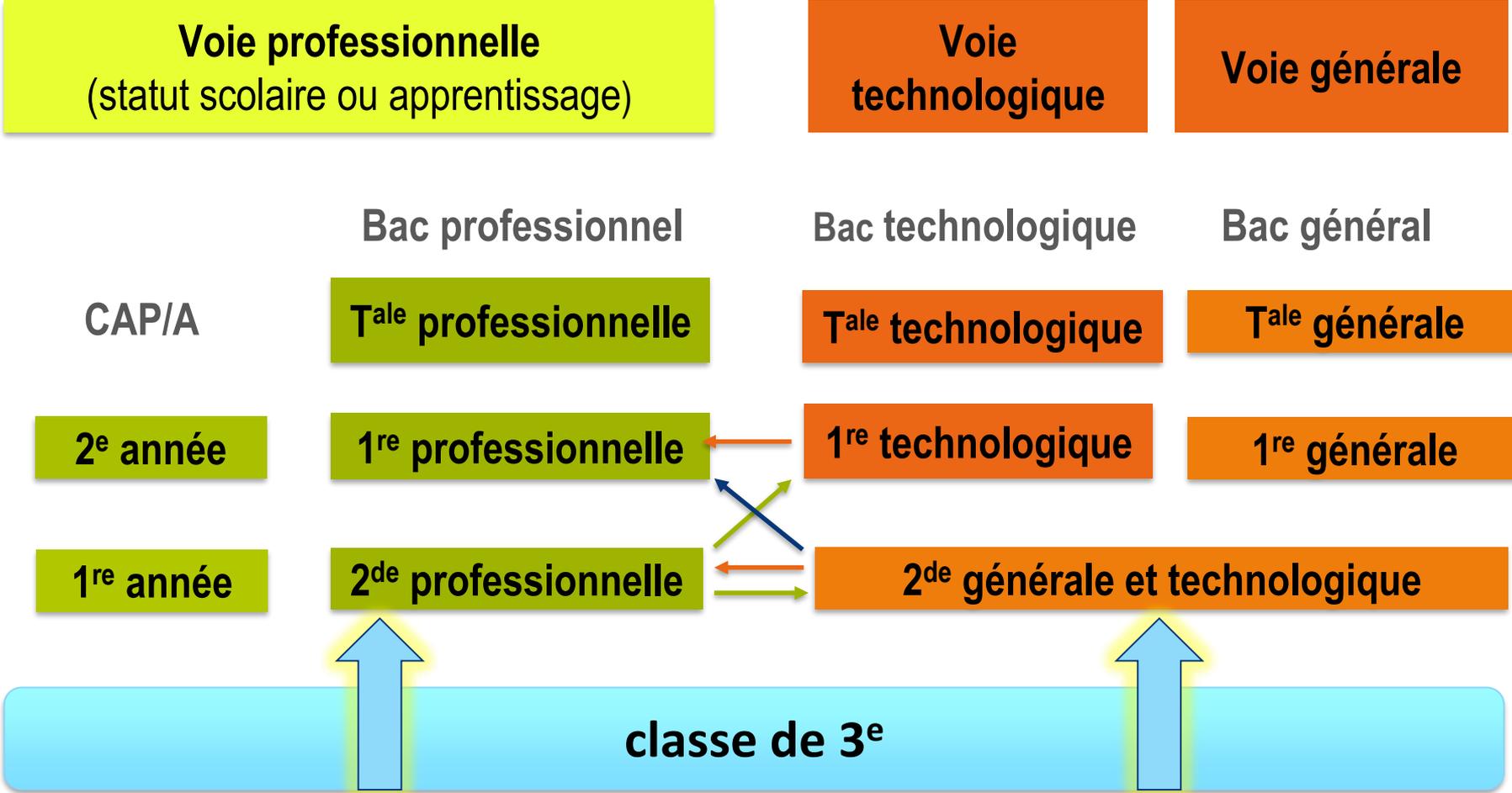
S'orienter, c'est construire progressivement son parcours de formation.

Quelques questions à se poser au collège :

- Quel élève je suis ?
- Est-ce que je me vois continuer à apprendre comme au collège ?
- Quelles matières me plaisent ?
- Quelles activités je pratique en dehors du collège ?
- Ai-je déjà des idées de projet professionnel ?
- Quels sont mes résultats scolaire ?

<http://www.onisep.fr/Parents/Comprendre-l-Ecole/Kit-Parents-aider-mon-enfant-a-s-orienter-apres-la-3e>







La voie professionnelle

<http://www.nouvelle-voiepro.fr/>

<http://quandjepasselebac.education.fr/category/nouveau-lycee-pro/>





2 CHOIX POSSIBLES

Parcours
en 3 ans

diplôme
niveau IV

BAC PRO

**TERMINALE
PROFESSIONNELLE**

**PREMIERE
PROFESSIONNELLE**

**SECONDE
PROFESSIONNELLE**

Parcours
en 2 ans

C.A.P.
CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE

diplôme
niveau V

C.A.P. 2

C.A.P. 1





LA RÉFORME EN COURS

Ce qui change

Une spécialisation progressive

- Choix d'une famille de métiers en 2^{nde}
- Choix d'une spécialité en 1^{ère}

A la rentrée 2019, 3 familles de métiers ont été mises en place :

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- Métiers de la relation client





Poursuite d'études dans la voie pro

BTS

BREVET DE TECHNICIEN
SUP2RIEUR

DUT

DIPLÔME UNIVRESITAIRE
DE TECHNOLOGIE

diplôme
niveau IV

BAC PRO

**TERMINALE
PROFESSIONNELLE**

**PREMIERE
PROFESSIONNELLE**

**SECONDE
PROFESSIONNELLE**

BP
BREVET
PROFESSIONNEL

MC
MENTION
COMPLEMENTAIRE

BMA
BREVET DES
METIERS D'ART

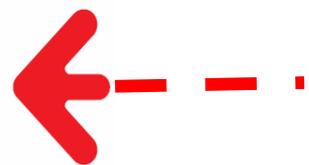
BTM
BREVET TECHNIQUE
DES METIERS

**C.A.P.
C.A.P.A.**

diplôme
niveau V

C.A.P.2

C.A.P.1





La voie générale & technologique





ETUDES SUPÉRIEURES

BacGénéral

Bac Technologique

Terminale générale
**Disparition des séries
Choix de spécialités**
Première générale

Terminale technologique
STI2D, STL, STMG,
ST2S, STAV, STD2A
TMD, STHR
Première technologique

Enseignements optionnels

Seconde Générale et Technologique

Seconde spécifique

Classe de troisième



les centres d'information et d'orientation

LA REFORME EN COURS

Ce qui change en seconde



Enseignements communs

- Français ▶ 4 h
- Histoire-géo ▶ 3 h
- LVA et LVB (enveloppe globalisée) ▶ 5 h 30
- **Sciences économiques et sociales** ▶ 1 h 30
- Mathématiques ▶ 4 h
- Physique-Chimie ▶ 3 h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre ▶ 1 h 30
- EPS – Éducation physique et sportive ▶ 2 h
- EMC – Enseignement moral et civique ▶ 0 h 30
- **Sciences numériques et technologie** ▶ 1 h 30





Enseignements optionnels

1 enseignement général, au choix 3h

Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique
LV3, Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin ou grec
EPS - Éducation physique et sportive
Écologie, agronomie, territoires-développement durable (*en lycée agricole*)
Arts du cirque 6h

1 enseignement technologique, au choix

- Management et gestion ▶ 1h30
- Santé et social ▶ 1 h30
- Biotechnologies ▶ 1h30
- Sciences de laboratoire ▶ 1h30
- Sciences de l'ingénieur ▶ 1h30
- Création et culture design ▶ 6 h
- Création et innovation technologique ▶ 1h30
- 3 possibilités en lycée agricole ▶ 3 h





les centres d'information et d'orientation

LA REFORME EN COURS

Ce qui change en 1^{ère} et Tale générale

4 composantes

- 1 Tronc commun
- 2 ► *Enseignements de spécialité : 3 en 1^{ère} et 2 en Terminale*
- 3 Orientation
- 4 Enseignements facultatifs : 1 en 1^{ère} et 2 au plus en Tale

L'évaluation : 40 % contrôle continu (bulletins et épreuves communes de contrôle continu)
60 % épreuves terminales (une épreuve anticipée de français, une épreuve de philosophie, 2 épreuves des spécialités choisies, une épreuve orale)





LA VOIE TECHNOLOGIQUE

4 composantes

- 1 Enseignements communs à toutes les séries**
- 2 Enseignements de spécialité**
- 3 Orientation**
- 4 Enseignements facultatifs**

Les séries restent les mêmes :

- STMG (Management et Gestion)
- ST2S (Santé Social)
- STI2D (Industrie et Développement Durable)
- STL (Laboratoire)
- STAV (Agriculture et Vivant)
- STD2A (Design et Arts Appliqués)
- STHR (Hôtellerie et Restauration)
- S2TMD (Théâtre, Musique et Danse)





L'AFFECTATION des élèves de 3ème en lycée





Les différents type de voeux

- Les formations *non contingentées* :

⇒ 2nde GT

Contingenté
signifie que les
places sont
limitées

- Les formations *contingentées* :

⇒ certaines 2nde GT

⇒ 2nde Pro

⇒ 1ère année de CAP

Pour certaines formations,
l'élève doit remplir
un dossier à retourner
au lycée





LES FORMATIONS NON CONTINGENTÉES

2nde GT





- L'affectation est **automatique**

① dans le *lycée de secteur*

- Lycée Amiral Ronarc'h à Brest

② dans un *lycée non sectorisé*

5 lycées à dominante technologique : Dupuy de Lôme, Lesven, Vauban à Brest, Chaptal et Thépot à Quimper,
2 lycées agricoles Bréhoulou et Suscinio





• La demande de dérogation

Uniquement dans le cas où vous faites un voeu :

- dans un *lycée qui n'est pas le lycée de secteur*, et que ce lycée est sectorisé

Ex : Demander le lycée de l'Harteloire alors que le lycée de secteur est le lycée Amiral Ronarc'h.





LES FORMATIONS CONTINGENTÉES

**2nde GT,
2nde spécifique,
2nde pro, 1ère CAP**





Une formation est sélective lorsque le nombre de candidat dépasse la capacité d'accueil des établissements

Exemples de l'affectation de juin 2020

	Nb vœux	Nb place	Sélectivité
2 ^{nde} internationale espagnol (Amiral Ronarc'h)	27	27	1,00
2 ^{nde} internationale Anglais (Rennes)	59	30	1,16
2 ^{nde} ESABAC (Harteloire)	6	7	0,86
2 ^{nde} Arts du cirque (Tréguier)	15	15	1,00
2 ^{nde} Création et culture design (Vauban)	73	32	1,94
2 ^{nde} Hôtellerie (Dinard)	60	70	0,86





En voie professionnelle

- *Toutes les formations* (CAP et Bac Pro) ont une capacité d'accueil précise





	Nb vœux	Nb place	Sélectivité
Bac pro Boulangerie-pâtisserie (St Quay Portrieux)	69	24	2,88
Bac pro Esthétique, cosmétique, parfumerie (Lorient)	104	60	1,73
Bac pro Aéronautique (Morlaix)	72	58	1,24
Bac pro Systèmes numériques (Brest)	65	30	2,17
Bac pro Maintenance des véhicules (Brest)	36	20	1,80
Bac pro Maintenance des véhicules (Carhaix)	24	40	0,60
Bac pro Maintenance des véhicules (Pont de buis)	24	20	1,20
Bac pro ASSP (Brest)	59	30	1,97
Bac pro Métiers de la relation client (Brest)	144	96	1,50





L'affectation

Classement sur *liste principale* ou *supplémentaire* en fonction :

- ⇒ du nombre de place dans les sections demandées
- ⇒ du nombre de points obtenus

Des points supplémentaires peuvent être attribués :

- ⇒ pour les 2^{nde} pro soumises à pré-inscription (démarches à faire : portes ouvertes, mini-stages, ...)
- ⇒ pour les formations à recrutement particulier (dossier à remplir) **ATTENTION AUX DATES !!!**





ATTENTION

afin d'assurer son affectation

L'élève qui demande :

⇒ **une 2^{nde} GT par dérogation,**

⇒ **une 2^{nde} GT contingentée,**

doit obligatoirement faire un vœu dans son lycée de secteur

L'élève qui demande **un CAP ou un bac pro sélectif**

doit faire plusieurs vœux

⇒ ***plusieurs lycées ou plusieurs domaines***





LA SAISIE DES VOEUX



**Adieu le papier,
bonjour le numérique**





Le téléservice

Il permet aux familles :

- De demander une orientation => téléservice orientation
- De faire des vœux d'affectation => téléservice affectation
- De procéder à l'inscription en lycée => téléservice inscription

COMMENT : en se connectant sur Toutatice ou Educonnect avec son identifiant et son mot de passe

Des informations utiles vous seront communiquées courant du 2^{ème} trimestre pour vous présenter ces démarches.





Explorer, découvrir les différentes formations

➔ Mini-stages en lycée professionnel

➔ Portes ouvertes des lycées

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Bretagne/Rennes/Agenda-de-l-orientation/Portes-ouvertes/Journees-portes-ouvertes-de-l-enseignement-secondaire>

➔ Stage en entreprise

➔ Forums des formations : Trajectoires a été déprogrammé suite à la situation sanitaire





Explorer, découvrir les différentes formations

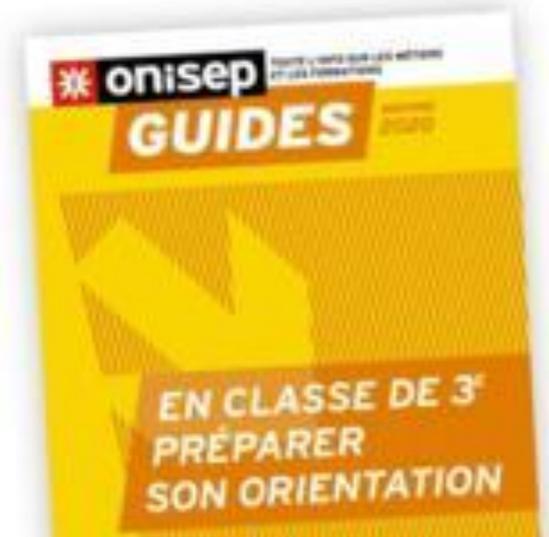
➔ Documentation papier

➔ Sites web

La réforme du lycée, la carte des spécialités par établissements

<http://www.secondes-premières2020-2021.fr/>

<https://ideo.bretagne.bzh/>





Pour obtenir un Conseil individualisé

**Permanences de
Madame COURBIN**

Psychologue de l'Education Nationale

Au collège

Le **mardi** : prendre RV auprès de la vie scolaire

Au Centre d'Information et d'Orientation

Le **vendredi** : prendre RV au 02 98 88 16 85

Permanences toute l'année et pendant les vacances scolaires

